

Introduction

Vous êtes administrateur de biens. L'activité de gestion locative est un métier prenant qui demande beaucoup de polyvalence et un grand sens de l'organisation. Votre quotidien consiste à gérer les biens pour le compte de vos clients, particuliers mais professionnels. C'est beaucoup aussi responsabilités mais aussi une charge de travail parfois lourde à intégrer. Heureusement il existe certaines solutions pour vous simplifier la vie au quotidien. Nous allons ici passer en revue les avantages d'utiliser un logiciel de gestion locative pour vous en tant que professionnel et vous donner quelques pistes pour vous aider dans le choix de votre future solution.



Qu'est-ce qu'un logiciel de gestion locative?

Un logiciel de gestion locative est un programme informatique qui va vous permettre de prendre en charge de façon automatisée certaines tâches liées à votre activité d'administrateur de biens. Il existe aujourd'hui de nombreuses solutions à destination des professionnels de l'immobilier. Attachons nous ici à dresser la liste des fonctionnalités que tout logiciel de gestion locative digne de ce nom doit comporter. Nous irons plus loin dans le paragraphe 3 en mettant en avant des critères différenciant qui pourront facilitert votre choix.

Pour être efficace, un logiciel de gestion locative doit vous donner la possibilité :

a) D'enregistrer les informations des propriétaires, locataires, biens et immeubles

Le logiciel répertorie sous forme de fiches les informations relatives à chacun de vos contacts : coordonnées, coordonnées bancaires, profil... Il fait de même avec les biens et immeubles : adresse, caractéristiques du bien, surface... Lorsqu'un locataire entre dans un bien, le logiciel enregistre également les caractéristiques de son bail comme le montant du loyer, la date et la durée du contrat, l'indice pris en compte pour la révision des loyers...

Vous pouvez également associer des documents à chaque fiche de manière à centraliser au maximum les informations, par exemple les pièces justificatives demandées lors de l'étude du dossier du locataire. Le logiciel vous permet ainsi d'informatiser votre base de données pour sécuriser vos informations et y accéder en toute simplicité.



b) De gérer la comptabilité des propriétaires et des locataires

Le logiciel vous permet d'enregistrer les écritures des mouvements comptables du compte de gestion.

- Pour les propriétaires : paiements des loyers, dépenses éventuelles, honoraires facturés...
- Pour les locataires : encaissement des loyers principalement, provisions sur charges, gestion du dépôt de garantie...

Et aussi de faire la régularisation des charges récupérables ou non.

c) De gérer la comptabilité agence de l'activité de gestion locative

Il s'agit ici principalement de la gestion des honoraires de l'agence. Le logiciel permet de définir le montant des honoraires de gestion que l'agence va pouvoir retenir en fonction des sommes encaissées pour chaque propriétaire et de générer le paiement de ceux-ci sur le compte de l'agence.

Il va également comptabiliser les honoraires de location pour les biens en gestion (part propriétaire et locataire).





d) D'éditer les documents liés à la gestion

Le logiciel de gestion locative vous permet d'éditer en quelques clics seulement les documents justifiant de votre activité auprès de vos clients. Contrairement au syndic il n'y a aucun cadre légal à appliquer quant à l'envoi de ces courriers mais tout gestionnaire proposant un service de qualité se doit de pouvoir transmettre à ses clients les éléments suivants :

- · Quittances et avis d'échéances pour les locataires,
- · Comptes rendus de gestion pour les propriétaires,
- · Révisions de loyer,
- · Aide à la déclaration des revenus fonciers,
- Courriers de relance : locataires débiteurs et justificatifs d'assurance,
- · Solde de tout compte lors du départ d'un locataire,
- · Régularisation des charges locatives.

Ainsi que d'autres documents utiles

- à la gestion : notification de préavis, d'entrée d'un locataire.
- à l'administration, expert-comptable etc. : avis de déménagement aux impôts, bordereau d'assurance GLI ...



e) D'éditer les documents de contrôles

Un logiciel de gestion immobilière professionnel va vous permettre de produire des documents de contrôle afin de vous assurer qu'il n'y a aucune anomalie dans la gestion de votre portefeuille (balances, liste des sommes détenues, pointes de trésorerie et de fonds mandants, rapprochements bancaires, etc.) Vous pourrez alors utiliser ces documents pour les transmettre à votre caisse de garantie en cas de contrôle et à votre expert-comptable.

Il s'agit là des fonctionnalités de base que doit comporter tout bon logiciel de gestion locative à destination de professionnels. Mais comme nous le verrons plus loin il existe de plus en plus de solutions qui proposent des fonctionnalités supplémentaires pour vous faire gagner encore plus de temps et vous permettre de vous démarquer vis-à-vis de vos concurrents : externalisation de la comptabilité, module d'envoi des courriers, gestion automatisée des virements et prélèvements, extranet pour les propriétaires et locataires...

En quoi un logiciel de gestion locative peut-il vous aider?

Un logiciel de gestion locative va vous permettre en tant que professionnel de l'immobilier d'optimiser votre gestion du temps ainsi que votre organisation interne. Mais dans un secteur de plus en plus concurrentiel, l'outil que vous utilisez au quotidien pour gérer votre portefeuille peut également représenter un allié de choix. En effet, il peut vous différencier de vos concurrents mettant avant votre en en professionnalisme ou en vous offrant la possibilité de proposer à vos clients et futurs clients des services en plus.



a) En simplifiant votre quotidien

Le premier intérêt d'un logiciel de gestion locative est de vous permettre de gagner du temps dans votre quotidien d'administrateur de biens en simplifiant la gestion de votre portefeuille. En effet, si jusqu'ici vous n'aviez pas de solution alors vous gériez votre portefeuille « à la main », en ayant recours à plusieurs applications généralistes comme un tableur par exemple mais sans utiliser d'outil réellement adapté au métier de gestionnaire. Un logiciel de gestion locative va vous permettre d'automatiser les tâches que vous réalisiez jusqu'ici de façon manuelle. Vous allez pouvoir en quelques clics seulement éditer les quittances et avis d'échéance de tous vos locataires par exemple ou encore automatiser le reversement des loyers à vos propriétaires.



Avec un logiciel de gestion locative vous allez donc pouvoir optimiser votre gestion du temps en automatisant certaines tâches mais aussi en limitant les sources d'erreur. L'utilisation d'une solution logicielle pour votre activité de gestion locative va en effet limiter les tâches répétitives et donc les occasions de commettre une faute d'inattention. Le logiciel mettra l'accent sur les différentes échéances importantes (révisions de loyer, relances...) et vous permettra de supprimer retards et oublis éventuels. En plus de gagner du temps, vous gagnerez donc aussi en tranquillité d'esprit.







Non seulement une solution logicielle va donner un cadre à vos procédures, réduisant ainsi considérablement le risque de faute ou d'oubli mais comme nous l'avons vu plus haut elle va en plus vous permettre de produire des documents de contrôle afin de vous assurer qu'il n'y a aucune anomalie dans la gestion de votre portefeuille. Vous pourrez alors utiliser ces documents pour les transmettre à votre caisse de garantie en cas de contrôle.



Cela nous amène au point suivant : en utilisant un logiciel de gestion immobilière vous utilisez une solution qui est régulièrement mise à jour pour être toujours conforme aux évolutions de la législation. Comme vous le savez les lois régissant le secteur immobilier évoluent souvent et rapidement et il est important que vous puissiez vous montrer réactif vis-àvis de ces changements. Les documents que vous produirez grâce à votre logiciel de gestion locative seront clairs et parfaitement conformes à la législation en vigueur. En ayant recours à une solution logicielle vous gagnez en efficacité dans votre gestion mais aussi en professionnalisme.

Demandez une démonstration gratuite de notre logiciel de gestion locative

b) En optimisant votre organisation



L'utilisation d'un logiciel de gestion locative va également vous permettre d'améliorer votre organisation en interne. Vous allez tout d'abord pouvoir classifier et archiver plus efficacement vos informations car les données relatives à vos locataires et propriétaires seront stockées dans votre base de données.

Fini les dossiers qui s'empilent, les pièces justificatives perdues. Les logiciels de nouvelle génération tendent vers une dématérialisation des documents vous permettant un accès plus rapide et plus clair à vos données. Vous êtes ainsi bien plus réactif lorsque l'un de vos clients vous pose une question précise sur la gestion de son dossier et vous limitez le papier faisant ainsi un premier pas vers ce qui sera bientôt une réalité dans tous les secteurs d'activité.

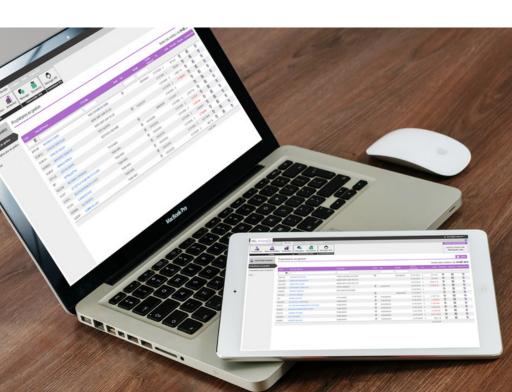
Découvrez notre logiciel de gestion locative

D'autre part, le recours à un logiciel de gestion locative va vous permettre de constituer peu à peu un véritable historique de votre portefeuille : entrées et sorties locataires, historiques des échanges... En plus de pouvoir accéder rapidement à toutes les informations indispensables et de vous montrer plus efficace vis-à-vis de vos différents interlocuteurs (fournisseurs, caisse de garantie...) vous constituez peu à peu la mémoire de votre gestion. Sachez qu'un bon archivage de vos données est un véritable gage de votre sérieux et de votre professionnalisme.

L'optimisation de votre organisation passe donc par une meilleure gestion de informations mais pas seulement : pour être mieux vous organisé devez aussi mettre en place des procédures cohérentes internes solution logicielle va vous y aider en vous permettant de créer de véritables process harmonisés avec des échéances précises. Vos différentes tâches sont ainsi planifiées et vous ne pouvez plus passer à côté d'un évènement important. Vous gagnez ainsi en efficacité si vous gérez seul votre portefeuille mais cela vous sera encore plus profitable si vous avez des collaborateurs. Vous pourrez alors plus facilement déléguer tout en étant assuré que tous vos collaborateurs traiteront les dossiers de la même manière



Equiper votre agence d'un logiciel de gestion immobilière va donc aussi représenter un véritable atout pour donner un nouvel élan à votre cabinet. En mettant en place de véritables procédures vous allez gagner en rigueur et donc également faciliter l'intégration de nouveaux collaborateurs. Si vous souhaitez développer votre activité la question du recrutement est forcément un point qu'il vous faudra aborder à un moment donné. La formation d'un nouveau salarié passera donc par la maitrise du logiciel de gestion locative. Une fois formé vous serez alors assuré qu'il appliquera les procédures de manière adéquate car le logiciel vous donnera une trame commune pour toute l'agence. Sachez que vous pouvez être aidé dans la formation d'un nouveau salarié par l'éditeur du logiciel que vous utilisez. Quelques acteurs du marché vont jusqu'à proposer une formation gratuite et illimitée à tous les nouveaux collaborateurs.



c) En maximisant votre visibilité

Votre logiciel de gestion locative peut vous permettre de gagner en visibilité sur votre marché. C'est un réel atout lorsqu'on sait que le marché de la gestion immobilière est de plus en plus concurrentiel. Vous devez faire face au quotidien à de nouveaux acteurs mais également à une arrivée massive de solutions encourageant les propriétaires bailleurs à gérer leurs biens par eux-mêmes. Pour contrer ce mouvement votre logiciel de gestion locative va vous permettre de renvoyer sur le marché une image de professionnalisme indispensable. Cela va passer par documents parfaitement clairs l'édition de professionnels mais aussi par la garantie d'une gestion continuellement mise à jour pour coller aux évolutions régulières dans la législation.



Votre logiciel de gestion locative peut également représenter un véritable avantage vis-à-vis de vos concurrents s'il vous permet de mettre en avant des services en plus.

Certaines solutions innovantes proposent par exemple une dématérialisation complète des courriers via l'extranet des locataires et propriétaires, nous en reparlerons plus loin, ou également la possibilité pour vos locataires de vous transmettre leurs demandes d'intervention directement via leur espace en ligne. En proposant un service de qualité, vous offrez à vos futurs clients un moyen de vous différencier de vos concurrents.

Pour vous permettre d'être encore plus présents sur votre marché, certains prestataires vont jusqu'à vous aider dans votre phase de démarchage commercial auprès de vos futurs propriétaires bailleurs en incluant dans leur solution une aide à la prise de mandats. Cela se traduit par la mise à disposition de l'administrateur de biens de supports visant à l'aider à promouvoir son activité et son savoir-faire. On trouvera parmi ces outils notamment un site internet clés en mains avec email et nom de domaine personnalisé, une plaquette de présentation à votre effigie ou encore d'autres supports de communication.

Enfin, plus que la visibilité de votre agence, c'est aussi la valeur de celle-ci que votre logiciel va vous permettre de maximiser. Un portefeuille bien géré, et l'utilisation d'un logiciel peut vous y aider, va effectivement vous permettre de valoriser votre fonds de commerce. Vous n'êtes pas sans savoir que l'activité de transaction, si elle génère des revenus à une agence, ne lui permet pas d'apprécier sa valeur marchande. Par contre, un portefeuille de gestion locative va non seulement assurer un apport fixe mensuel récurrent à votre agence grâce aux revenus dégagés par les honoraires de gestion, mais aussi lui conférer une vraie valeur financière. En effet, un portefeuille de gestion locative géré efficacement aura une réelle valeur en cas de rachat.

Qu'il s'agisse de raisons pratiques ou économiques, que vous soyez motivé par le gain de temps ou d'efficacité, le recours à un logiciel de gestion locative ne représente que des avantages pour vous en tant qu'administrateur de biens professionnel.

Il vous reste à présent une étape et pas des moindres, celle consistant à faire votre choix parmi l'offre que propose le marché! Là encore nous sommes tout disposés à vous prodiguer quelques conseils éclairés.

Quels sont les critères pour choisir son logiciel?

Choisir un logiciel de gestion locative n'est pas une chose facile. Le marché des solutions à destination des professionnels de l'immobilier est en plein essor et donne accès aux administrateurs de biens à tout un panel de produits et de services innovants. Difficile donc de s'y retrouver parmi toutes ces offres. Partons ici du pré-requis que tout logiciel de gestion locative adapté aux professionnels présente au minimum les fonctionnalités énumérées au paragraphe 1 et essayons de faire le point sur les critères différenciants à prendre en considération avant de vous lancer.

a) la notion d'accompagnement

Plus que les fonctionnalités du logiciel, c'est souvent l'infrastructure qui se trouve autour de la solution qu'il faut analyser afin d'opter pour la solution la plus adaptée à vos besoins. En effet, lorsque vous vous engagez auprès d'un prestataire pour l'achat ou l'abonnement à un logiciel, il est important que vous puissiez bénéficier des services visant à accompagner cette solution. Il peut s'agir d'une assistance téléphonique, d'un programme de formation ou pour aller plus loin, d'une prestation d'accompagnement plus poussée.

Un service d'assistance ou service après-vente est un minimum en cas de panne. En tant que professionnel, vous ne pouvez pas vous permettre de rester bloqué sans pouvoir utiliser votre solution pendant un lapse de temps trop long. Il existe plusieurs systèmes : contrats d'assistance, tickets, etc. ... L'important étant ici avant tout de s'assurer de la réactivité des équipes, de leur capacité à intervenir à distance sur votre poste, pour grande efficacité, ainsi que de leur connaissance approfondie de la solution et de la locative. En effet, certains aestion problèmes nécessitant l'intervention d'une assistance peuvent parfois être réglés par des réponses « métier », il est donc indispensable de vous entourer de professionnels expérimentés.



Ce qui nous amène à un autre point important : la formation. Si vous sélectionnez une nouvelle solution alors vous allez avoir besoin d'être formé à son utilisation.

Cette formation peut revêtir plusieurs formes : une formation sur place ou à distance (téléformation), payante ou gratuite, définie sur un nombre de jours biens précis ou encore sur la base d'un programme de formation continue. Cette dernière est la forme la plus intéressante car elle vous permet un maximum de flexibilité. Vous évoluez ainsi à votre rythme, en fonction de vos disponibilités et de vos compétences, et vous pouvez en faire bénéficier plus facilement de nouveaux collaborateurs entrant dans votre agence ou votre cabinet.

Certains prestataires vont encore plus loin dans la notion de service en proposant des formules incluant un accompagnement au quotidien par une équipe de gestionnaires expérimentés. Ce type de service est plutôt avantageux pour vous, en tant que professionnel, car il vous permet d'obtenir tous les conseils dont vous avez besoin et d'être formé en continu par des experts dans votre domaine d'activité. Mais surtout, ces proposent modèles formules de nouveaux d'organisation pour votre agence car vous allez pouvoir externaliser une partie des tâches fastidieuses auprès d'une équipe de gestionnaires.

Ces experts en gestion locative vont prendre en charge une partie de la gestion administrative et comptable de votre portefeuille :

- Saisie des dossiers.
- Editions et envois des courriers pour vos propriétaires et locataires: quittances, avis d'échéance, comptes-rendus de gestion...,
- Gestion des relances,
- Régularisation des charges locatives,
- Solde de tout compte locataires sortis,
- Rapprochements bancaires,
- Documents de fin de mois,
- Etc.





Le temps gagné pourra alors être employé à développer votre activité, à être plus présent sur le terrain ou au contraire plus disponible pour vos collaborateurs ou pour toute autre tâche à plus grande valeur ajoutée. Externaliser une partie de la gestion comptable de votre portefeuille peut aussi vous épargner certains aléas liés à la gestion du personnel ou tout simplement vous permettre de gagner en efficacité.

Attention à ne pas confondre ce type de formule avec ce qu'on appelle une mise en nourrice de votre portefeuille. Avec la formule décrite ci-dessus, vous restez gestionnaire de votre portefeuille et vous continuez de toucher l'intégralité de vos honoraires de gestion. Vous contribuez ainsi à développer la valeur de votre fonds de commerce tout en bénéficiant d'un service complet.

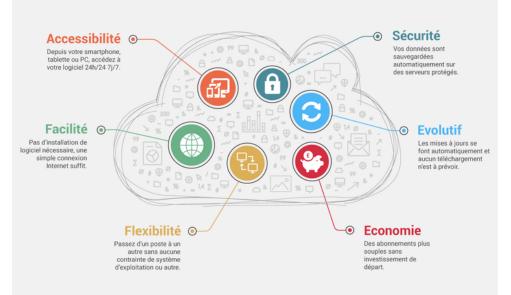
Demandez une démonstration gratuite de notre logiciel de gestion locative

b) Des solutions web

C'est la nouvelle tendance sur le marché des logiciels, et ce, quel que soit le secteur d'activité. Le marché de l'immobilier en général et la gestion locative en particulier n'échappent pas à la règle. Ces solutions sont présentées comme l'avenir de la profession, mais quels sont exactement leurs avantages ?

Les solutions en ligne sont également appelées solutions Cloud, full web ou encore Saas (Software as a Service). Elles font appel à une technologie visant à vous faire accéder à vos données depuis des serveurs distants en lieu et place de ceux qui étaient autrefois présents directement dans votre agence. Elles ont l'avantage de vous donner accès à vos données depuis n'importe où, n'importe quand et à partir de n'importe quel support. Exit donc les questions de compatibilité Mac/PC/Linux, l'obligation de faire l'acquisition d'un ordinateur puissant ou encore de trouver un local dans meilleurs délais pour votre futur lancement d'activité. Avec le web vous pouvez travailler sur n'importe quel poste disposant d'une connexion à Mieux encore certaines solutions responsive, c'est-à-dire qu'elles s'adaptent aux mobiles et aux tablettes ou encore proposent des applications spécialement dédiées aux supports mobiles.

Les avantages du Cloud



Ces solutions ont également comme avantage de faciliter la maintenance. Vous n'avez plus à vous soucier des éventuelles mises à jour à installer, ou encore d'éventuels dysfonctionnements, ces éléments sont gérés à la source par le prestataire. Plus de contrainte de stockage non plus, ni de risque de perte de données en cas de plantage de votre poste informatique. Pour pouvoir bénéficier de ces avantages il faudra toutefois vous tourner vers un prestataire sérieux afin que celui-ci vous garantisse un niveau important de sécurité pour vos données, en s'assurant qu'elles sont hébergées sur des serveurs en Europe par exemple, zone réputée favorable en termes de sécurité informatique.

Un autre atout, et pas des moindres, de ce type de solution réside dans son modèle économique. Les solutions en ligne proposent souvent des formules d'abonnement plus souples que les logiciels traditionnels et avec un investissement de départ plus limité. Optez pour un prestataire qui offre un abonnement mensuel évoluant en fonction de la taille de votre portefeuille, cela vous permettra de mieux maitriser votre budget et de ne payer qu'en fonction de ce que vous consommez.

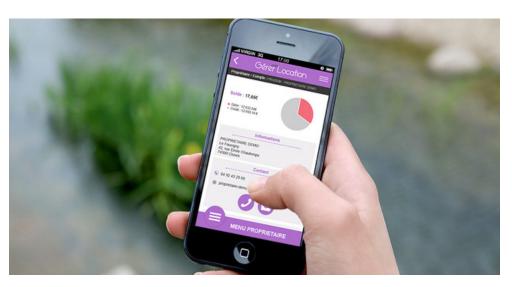
c) Les solutions tout-en-un

Dans le cadre de votre activité d'administrateur de biens vous pouvez être amené à utiliser plusieurs solutions visant à vous faciliter le quotidien : une solution pour la comptabilité, une solution pour l'envoi de courriers, un extranet pour vos clients... Il existe sur le marché des solutions tout-en-un où toutes les fonctionnalités sont reliées entre elles directement sur la même interface. Ces solutions globales représentent un réel atout au niveau économique mais aussi dans votre organisation au quotidien.

En effet, en optant pour une solution unique vous accéderez à tous les outils indispensables à la gestion de votre portefeuille depuis une seule et même interface. C'est plus simple en termes de manipulation mais aussi plus économique. Vous ne multipliez pas inutilement le nombre de contrats, de licences et réduisez également les frais liés aux prestations d'assistance et de formation. De plus, à solution unique, prestataire unique. Vous n'aurez donc qu'un seul et même interlocuteur pour tout l'aspect technique de votre métier ce qui est aussi beaucoup plus confortable au quotidien. Vous pourrez ainsi gagner du temps si vous avez besoin d'un dépannage et votre prestataire deviendra un interlocuteur de choix pour toutes les questions liées à l'évolution de votre solution logicielle ainsi qu'à la formation.

Ces solutions tout-en-un mettent en avant bien entendu les manipulations de base mais permettent également l'accès à des fonctionnalités innovantes. Parmi les plus intéressantes on notera la possibilité de gérer ses opérations bancaires directement depuis son interface logicielle. Le prestataire met en place une passerelle entre la solution logicielle et le compte de gestion ce qui vous permet de pouvoir prélever très simplement les loyers ou encore de payer les factures et les propriétaires par virement en quelques clics seulement. Une autre fonctionnalité intéressante : la gestion des courriers. La solution vous permet de vous affranchir du courrier papier et de lui préférer une notification par voie électronique. Vous réalisez ainsi de faites réelles économies et geste un pour l'environnement.

Parmi ces fonctionnalités qui ont le vent en poupe, on notera l'extranet pour propriétaires et locataires, qui avec l'essor des communications via supports mobiles est en train de s'affirmer comme un outil de communication incontournable pour le gestionnaire.



d) L'extranet pour les propriétaires et les locataires

Un extranet est un espace en ligne privé et sécurisé. S'il n'a pas été rendu obligatoire par la loi ALUR contrairement au domaine de la gestion de copropriété, l'extranet n'en est pas moins un outil très efficace et adapté au métier de la gestion locative. Il n'est pas encore systématiquement proposé par les éditeurs de logiciels de gestion locative, aussi il peut représenter un sérieux argument de choix pouvant faire pencher la balance en faveur d'une solution plutôt qu'une autre.

Proposer un extranet va permettre tout d'abord à l'administrateur de biens de mettre en avant une gestion transparente. C'est une qualité recherchée par les propriétaires lorsqu'ils recherchent un gestionnaire. Tout comme les locataires, ils apprécient de pouvoir suivre en temps réel leur situation sur le web et d'accéder simplement aux documents relatifs à la gestion de leur dossier.

Grâce à l'extranet, le gestionnaire va aussi pouvoir améliorer sa communication avec ses locataires et propriétaires. En effet certains prestataires ont ajouté une messagerie à l'espace en ligne de manière à proposer une autre alternative au client de l'agence afin qu'il puisse relayer ses demandes. Cela permet de désengorger le standard téléphonique et aussi de laisser le temps au gestionnaire de répondre aux demandes en différé (en dehors de heures d'ouverture par exemple...).

Enfin, certaines solutions de dernière génération permettent une dématérialisation complète des documents et du processus de courrier grâce à l'extranet.



Dans ce cas, les documents de la gestion (quittances, avis d'échéances, compte-rendus de gestion, révisions de loyer etc.) sont directement mis en ligne sur l'extranet et les locataires et propriétaires sont notifiés par email. Les documents sont ainsi archivés sur leur espace en ligne et ils peuvent y accéder quand ils le souhaitent. C'est un gain de temps pour le gestionnaire car ce process est automatisé, et cela représente aussi des économies d'affranchissement et de consommables.

Conclusion

Un logiciel de gestion locative est un véritable atout pour l'administrateur de biens. Les fonctionnalités de base vont lui permettre de gagner du temps au quotidien en automatisant certaines tâches. Mais pour aller encore plus loin et surtout réussir à se positionner efficacement et durablement dans un secteur de plus en plus concurrentiel, le gestionnaire ne doit pas hésiter à avoir recours à certaines innovations technologiques proposées par les éditeurs les plus innovants. On notera parmi les plus intéressantes les plateformes de gestion tout-en-un et qui plus est 100% web, la possibilité de déléguer les tâches les plus fastidieuses à une équipe de spécialistes ou encore l'extranet, véritable trait d'union entre le gestionnaire et ses clients, propriétaires et locataires. L'administrateur de biens de demain doit se montrer réactif et ouvert aux innovations de son secteur pour parvenir à capter une clientèle toujours plus exigeante et de plus en plus connectée.







Le Groupe KEL développe depuis 1988 des services et logiciels pour syndics de copropriété et administrateurs de biens. Des solutions premium innovantes pour la gestion de copropriétés et la gestion locative annuelle.



04 92 43 29 88



info@kel.fr





